



LASER VASCULAIRE – principe, indications, contre-indications, modalités

Principe

Les lasers peuvent traiter les lésions vasculaires (en pratique, des « vaisseaux dilatés ») de 2 façons :

- **Photothermolyse** : destruction de la paroi des vaisseaux. Les avantages sont un effet plus prolongé du traitement et une plus grande sécurité (complications plus rares). L'inconvénient est l'apparition d'**ecchymoses** (purpura) pendant les **2 semaines** après le laser. Celles-ci font partie des suites normales, mais peuvent être gênante socialement.
- **Photocoagulation** : coagulation des vaisseaux. Il n'y a pas de purpura, mais l'effet est moins net et moins durable. Il existe une rougeur et parfois un gonflement et une chaleur pendant quelques jours.

Indications principales

- **Rosacée érythémato-télangiectasique** ou « couperose » : elle associe une rougeur du visage (**érythrose**) et des petits vaisseaux dilatés (**télangiectasies**). Elle atteint généralement les pommettes et le nez, parfois le reste du visage, voire le thorax. Elle survient plus souvent chez les individus ayant la peau claire, souvent dans un contexte familial.
- **Angiomes stellaires** : petites taches formées d'un point rouge central d'où partent en étoile des petits vaisseaux très fins. Ils apparaissent le plus souvent sur le visage et le thorax. Ils peuvent survenir spontanément, au cours de la grossesse, sous contraception orale ou au cours de certaines maladies.
- **Angiome rubis** : il s'agit d'une petite élévation rouge sombre, bien limitée, sans arborescence, mesurant quelques millimètres, souvent confondue avec un grain de beauté. Les angiomes rubis siègent le plus souvent sur le tronc. Ils surviennent généralement spontanément. Leur nombre augmente avec l'âge.
- **Télangiectasies post-radiothérapie (radiodermite chronique)** ou **chirurgie (cicatrices rouges)** : ce sont des lésions bénignes, liées à une dilatation cicatricielle des vaisseaux de la peau.
- **Angiome plan** : il s'agit d'une plaque rouge, plane ou épaisse, apparaissant à la naissance ou peu après.

Rosacée (érythème et télangiectasies) du nez



Angiomes rubis de l'abdomen



Angiome plan du dos

Contre-indications et précautions

- Peau bronzée : mieux vaut attendre le débronzage.
- Photosensibilité et maladie du pigment (vitiligo).

Modalités

Avant la séance de laser

- Immédiatement avant la séance, mettre des lunettes spéciales de protection, fournies par le médecin.

Pendant la séance de laser

- Une sensation douloureuse est parfois ressentie (« coup d'élastique »), selon les zones traitées. Elle est généralement minime.
- La séance dure 10 à 30 minutes selon l'étendue de la zone à traiter.

Après la séance de laser

- Selon le réglage, les **suites habituelles** comprennent soit un léger œdème rouge, comme un coup de soleil pendant quelques jours (principe de la **photocoagulation**), soit une ecchymose pendant 2 semaines (principe de la **photothermolyse**).
- Quelques jours après, apparaît parfois une petite croûte, qu'il ne faut pas arracher et qui va tomber en 10-15 jours.
- Soins post-laser : crème apaisante pendant 1 à 2 semaines. Ne pas bronzer pendant au moins 1 mois. **Maquillage autorisé**.
- **Risques** : les complications sont très rares. Il peut s'agir de brûlures, de surinfections ou de cicatrices (hyper- ou hypopigmentées). Les anomalies secondaires de la pigmentation sont rares et presque toujours réversibles. Elles sont généralement liées à une exposition solaire intempestive.

Selon les cas, **1 à 4 séances** sont nécessaires (délai minimum entre les séances : **2 mois**), sauf pour les *angiomes plans*, pour lesquels parfois plus de 10 séances sont nécessaires. Certaines indications du laser vasculaire sont remboursées par la Sécurité Sociale (une entente préalable est parfois nécessaire).

Les séances de laser à visée esthétique ne sont pas remboursées par la Sécurité Sociale. Aucun arrêt de travail ne sera accordé.

FICHE D'INFORMATION

TRAITEMENT DE LA COUPEROSE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Le Docteurque vous venez de rencontrer vous a proposé de réaliser un traitement par laser de la couperose.

Généralités :

La couperose du visage représente l'un des motifs le plus fréquent de consultation en dermatologie .

Il s'agit d'une véritable maladie vasculaire de la peau avec une dilatation permanente des petits vaisseaux sanguins ou capillaires, survenant sur un terrain prédisposé.

On distingue deux formes de couperose :

-La couperose vraie où les vaisseaux présentent des trajets fins bien individualisés à la surface de la peau.

-L'érythrose se caractérise par une rougeur diffuse. Sur cette érythrose apparaît au fil des années des capillaires visibles à l'oeil formant des petits « cheveux rouges » ou télangiectasies. On parle alors d'érythro-couperose.

A chaque stade, il peut être associé des bouffées vasomotrices ou flushs pouvant revêtir l'aspect de « bouffées de chaleur ». Les changements de température, c'est à dire le passage d'une atmosphère froide à une atmosphère chaude, en sont responsables de même que l'exposition solaire. On rencontre également ce phénomène en cas de consommation d'alcool (même en petite quantité) ainsi que celle de boissons chaudes ou d'aliments épicés. Ces désagréments peuvent réellement perturber la vie sociale au quotidien.

Le traitement LASER :

On utilise essentiellement deux types de laser : Le laser KTP 532 nm et le laser à colorant pulsé ; dans certains cas peuvent être aussi utilisées les lumières polychromatiques pulsées (lampes flash).

Le laser va agir par l'intermédiaire d'une lumière intense et provoquer la destruction des capillaires dilatés :

- soit par une "soudure" des vaisseaux (photothermocoagulation)
- soit par éclatement de ceux-ci (photothermolyse sélective)

Ceci s'effectue tout en préservant l'intégrité de la peau, c'est à dire sans cicatrices résiduelles.

Votre dermatologue vous conseillera entre ces différentes possibilités en l'adaptant à votre cas particulier.

En pratique :

Le traitement se pratique sans anesthésie sur une peau préalablement démaquillée et parfaitement nettoyée.

La séance dure une vingtaine de minutes et le tir laser provoque une sensation de mini « coups d'élastique » accompagnée d'une légère sensation de brûlure.

Les suites immédiates sont variables selon le type de laser et les réglages utilisés :

- Une rougeur avec sensation d'échauffement pendant 2 à 3 jours.
- Un léger gonflement ou œdème, surtout sous les yeux où la peau est la plus fine pendant 48 heures.
- Un léger blanchiment de la peau avec croutelles qui s'éliminent spontanément en 4 à 7 jours, tout en restant accessible à un maquillage.
- Parfois en cas d'atteinte importante, il faut réaliser un purpura (hématome ou « bleu ») au niveau de la zone traitée qui peut durer 10 à 15 jours mais seule garantie dans ce cas d'une réelle efficacité.

Les résultats sont visibles dans un délai d'environ 6 à 8 semaines.

En moyenne un traitement nécessite 3 à 4 séances, espacées de 2 mois, sauf en cas de purpura où, selon les cas, seulement une à deux séances espacées de 6 à 12 mois sont nécessaires.

Il n'y a pas de prise en charge possible par la sécurité sociale

Les résultats sont d'autant plus nets que les soins sont commencés précocement dans une perspective essentiellement esthétique.

Cette fiche d'information recommandée par le Groupe Laser de la Société Française de Dermatologie peut vous être remise par votre dermatologue. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.

Auquel cas, le patient confirme par la lecture et la signature de cette fiche, que les explications et les risques ont été compris et que votre dermatologue vous a donné toutes informations nécessaires au bon déroulement de votre soin.

Date et Signature précédées de la mention « lu et approuvée » :



Laser pour les anomalies vasculaires

De nombreux type de lésions vasculaires (angiomes, couperose, varicosités, radiodermite...) peuvent être traités par laser. Ces lésions ont pour point commun de contenir des vaisseaux anormalement dilatés et/ou nombreux.

Le but du traitement est de provoquer la destruction des vaisseaux sanguins en surnombre par un procédé thermique (chaleur) tout en respectant les tissus sains, donc sans cicatrice. Il s'agit d'un traitement long qui nécessite plusieurs séances espacées de quelques mois. Il n'est pas possible de prévoir exactement le nombre total de passages nécessaires (pouvant aller d'1 à plus de 10) ni le résultat final. L'éclaircissement des lésions se fait progressivement.

Deux types de laser peuvent être utilisé au centre laser, selon la profondeur et la taille des vaisseaux : **colorant pulsé** et **Nd :YAG**.

La douleur : les impacts laser sont assez douloureux et peuvent nécessiter une anesthésie locale par application de crème anesthésiante 2 heures avant la séance ou par injection d'anesthésique locorégionale.

Les suites :

- Si cela a été convenu avec le médecin, un purpura (comme une tache violacée après avoir pris un coup) peut apparaître immédiatement et dure en général une douzaine de jours. Cependant, il est également possible de régler le laser pour ne pas avoir de purpura.
- Un **œdème** et une **rougeur** apparaissent en quelques heures et durent en moyenne 3 à 4 jours. Quelques croûtes peuvent apparaître au bout de quelques jours mais elles s'éliminent spontanément à condition de bien hydrater la peau et ne pas arracher les croûtes. Ces suites sont souvent non douloureuses mais, *si un purpura a été programmé*, peuvent être impressionnantes.

Les soins après la séance : des pulvérisations d'eau thermale et des applications de crème apaisante ou cicatrisante sont recommandées. Un maquillage-camouflage est autorisé afin de permettre une vie sociale convenable. Une **protection solaire par une crème indice 50+** est indispensable dans les suites du traitement.

Les complications :

- Les **hyperpigmentations** sont fréquentes, survenant de préférence sur les peaux foncées ou les membres inférieurs. Cela disparaît spontanément mais peut être accéléré par divers traitements locaux.
- Les **hypochromies** posent davantage de problèmes surtout chez les patients avec une peau foncée.
- Les risques oculaires existent ce qui implique une protection des yeux.
- Le risque cicatriciel est extrêmement modéré et souvent en rapport avec un surdosage accidentel.

Cotation : la nomenclature de la sécurité sociale permet une prise en charge par les organismes de Sécurité Sociale, pour les angiomes et pour les radiodermes. Pour cette prise en charge votre médecin remplira une demande d'entente préalable.

Cette fiche d'information, rédigée à partir des documents du Groupe Laser de la Société Française de Dermatologie, peut vous être remise par votre médecin. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.

Auquel cas, le patient confirme par la lecture et la signature de cette fiche, que les explications et les risques ont été compris et que votre médecin vous a donné toutes informations nécessaires au bon déroulement de votre soin.

Date et Signature précédées de la mention « lu et approuvée » :